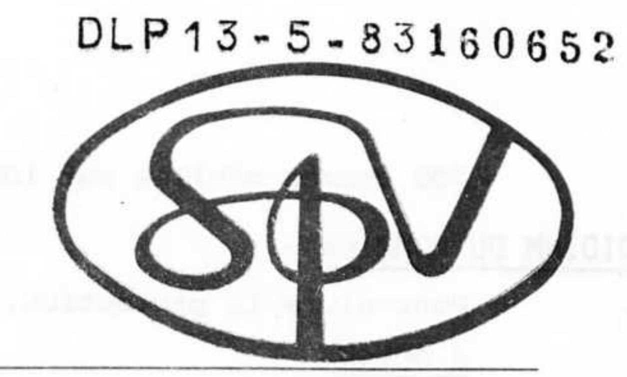
DLP 13-5-83160652

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Bulletin N°9
10 Mai 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI-VAR : 40 F à Régis. recettes DDA, CCP Marseille 9660 74 V

ARBRES FRUITIERS

A PEPINS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

Les premières taches de *Tavelures* ont été observées dans la plupart des régions .

Surveiller attentivement la sortie éventuelle des taches pour éviter les contaminations secondaires. En lutte préventive maintenir la protection (se reporter à notre Bulletin du 14 Mars) .

Dans les régions du Comtat et de la basse vallée du Rhône nous vous rappelons l'existence du "réseau stop" dont le numéro de téléphone est (90) 87.41.62 .Il vous donnera les dates et lieux des dernières contaminations de *Tavelures* .

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES -

1) Les captures s'intensifient dans les régions de basse et moyenne altitude .

Si l'on utilise le diflubenzuron (Dimilin 10 g M.A./hl) : le premier traitement sera à effectuer dans ces régions dès maintenant .On évitera cette matière active si l'on envisage une exportation des fruits vers le Canada .

Si l'on utilise un insecticide classique (larvicide) : la première application s'effectuera à partir du 17 Mai dans les vergers ayant subi des dégâts l'an dernier et si les températures actuelles se maintiennent .Cette application pourra être retardée de quelques jours suivant les situations et le degré d'infestation du verger .

Il convient d'ajouter le méthomyl (Lannate 75 g M.A./hl) aux matières actives autorisées contre le *Carpocapse* .

2) Pour les régions plus tardives au-dessus de 4-500 m d'altitude) un avis ultérieur précisera la date des traitements larvicides .Le traitement au diflubenzuron pourra être effectué dès que l'on observera plus de deux jours consécutifs avec une température maximum journalière supérieure à 18° C à partir du 15 Mai .

PSYLLE DU POIRIER -

Dans les vergers n'ayant reçu aucun traitement spécifique, on surveillera la présence éventuelle des jeunes larves de *Psylle* (sur rameaux poussants et sur fruits). Si plus de 10 % des organes portent des larves, un traitement à l'amitraze (Maïtoc, Tudy) pourra être fait. Il est également valable contre les *acariens* .

MINEUSE CERCLEE (Leucoptera scitella) sur pommiers -

Dans la vallée de la Durance (région de Manosque), les premières éclosions commencent juste .Un premier traitement au Lannate est à prévoir en fin de semaine .Dans le Comtat par contre nous n'avons pas décelé de vol ni de pontes sur feuilles .Néanmoins, le méthomyl sera utilisé de préférence en lutte contre le *Carpocapse* dans les vergers dont les fruits sont susceptibles d'être exportés vers le Canada .

En ce qui concerne l'exportation des pommes vers le Canada, les Etats Unis et le Moyen Orient, les exigences demeurent les mêmes qu'en 1982-83 .

ACARIENS -

En cas de fortes infestations utiliser un produit spécifique : les premiers oeufs d'été commencent à éclore en régions précoces .

Seuils sur poiriers : 200 formes mobiles sur 100 organes jusqu'à fin Mai début Juin .
500 formes mobiles sur 100 organes de Juin au 15 Août .

Seuils sur pommiers : 400 formes mobiles sur 100 organes ou 65 % de feuilles habitées jusqu'à fin Mai début Juin .

P235

..../...

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant : P. Duffaud – CPPAP N° 478 AD

700 formes mobiles sur 100 organes ou 75 % de feuilles habitées de Juin au 15 Août .

OIDIUM DU POMMIER -

Poursuivre la protection, climat très favorable .

A NOYAU

CARPOCAPSE DES PRUNES -

Des captures sont observées particulièrement en Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône .Il importe d'intervenir dans les vergers de variétés tardives, le plus souvent infestées, à partir des 17-20 Mai en région de basse et moyenne altitude avec phosalone (Azofène, Zolone 60 g M.A./hl), azinphos (nombreuses spécialités 40 g M.A./hl), deltaméthrine (Décis 0,75 g M.A./hl) ou perméthrine (Ambush, Perthrine 4 g M.A./hl) .

ROUILLE DU PRUNIER -

Si nécessaire, utiliser un produit à base de manèbe, mancozèbe ou thirame notamment .

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER -

Pour éviter les dégâts sur pousses, il convient de traiter dès maintenant en situations précoces et moyennes les pépinières et les jeunes arbres en formation .

Choisir si nécessaire un produit également valable contre le *puceron vert* .

PUCERONS -

Parmi les matières actives citées dans notre dernier Bulletin il est à noter que le phosphamidon est déconseillé sur cerisiers .

MOUCHE DE LA CERISE -

On protégera uniquement les cerises devant être récoltées après le 22 Mai .

Si l'on emploie la deltaméthrine, produit efficace sur adultes seulement, on traitera dès réception de ce Bulletin dans les zones précoces : basse vallée du Gapeau, Solliès-Pont, Evenos, plaine du Vaucluse et du Nord des Alpilles et les zones moyennes : bordure plaines ci-dessus (Les Taillades, Mazan, Violès, Mornas, Serres, Mallemort, Salon) .

Et à partir du 16 Mai dans les zones plus tardives : coteaux des Monts du Vaucluse et entourant la chaîne de la Trévaresse .

La deltaméthrine est également efficace contre les *pucerons* .

Si l'on emploie une des autres matières actives (larvicides) un Bulletin ultérieur précisera la date du début de la lutte .

MONILIA DU CERISIER -

Si le temps pluvieux se maintient, on protégera les fruits lorsqu'ils changeront de couleur et au plus tard 8 jours avant la cueillette .

Dans ces cas on choisira de préférence un produit risquant le moins de marquer les fruits comme la triforine (Saprol) .

CULTURES LEGUMIERES

DORYPHORE -

Les premiers adultes font leur apparition en zone précoce .Surveiller les dégâts possibles sur jeunes plants de tomate et d'aubergine, intervenir si nécessaire .

Sur pommes de terre, la lutte est obligatoire, on effectuera un premier traitement lorsque les jeunes larves atteindront la taille d'un grain de blé .Parmi les produits utilisables citons :

Matières actives	Dose	Produit commercial
azinphos	40 g M.A./hl	Gusathion
carbaryl	75 g M.A./hl	Sevin
chlorfenvinphos	25 g M.A./hl	Birlane
cyperméthrine	4 g M.A./hl	Cymbush, Kafil, Ripcord
deltaméthrine	0,75 g M.A./hl	Décis
fenvalérate	5 g M.A./hl	Sumicidin
méthidathion	30 g M.A./hl	Ultracide

PIERIDE DU CHOU - NOCTUELLES -

Surveiller l'éclosion des jeunes larves qui dévorent le feuillage .

Produits utilisables :

bacillus thuringiensis	dose suivant spécialité	Bactospéine, Thuricide
cyperméthrine	3 g M.A./hl	Cymbush, Kafil, Ripcord 5
deltaméthrine	0,75 g M.A./hl	Décis .

..../....

VIGNE

PYRALE -

En zone précoce et infestée (Plan de Dieu, Châteauneuf-du-Pape), les premières chenilles sont visibles aux extrémités des rameaux depuis la semaine dernière .

Il est conseillé de surveiller les parcelles atteintes en 1982 et d'intervenir quand le seuil de 3 à 4 chenilles par souche sera atteint .L'intervention doit être pratiquée sur des larves de 3 à 5 mm de long .Plus âgées, elles sont plus résistantes .

BOTRYTIS -

Dans le Sud du Var des attaques sur feuilles sont signalées .

Elles ne nécessitent pas d'intervention .

MILDIOU -

Dans notre région, un premier foyer vient d'être découvert au Sambuc (Camargue) .Il concerne une zone ayant reçu 96 mm de pluie le 23 Avril .Les nombreux sarments trainant au sol présentent jusqu'à 10 feuilles infestées .

D'autres foyers sont signalés dans le Gard à l'Est de Nîmes; ainsi que sous serre entre Caumont et Cavaillon (attention aux repiquages) .

Il convient donc de commencer la protection dans les vignobles de Camargue et jusqu'en Crau avec pour limite au Nord:Tarascon .

On recherchera toujours activement les foyers primaires .Ceux-ci sont très probables dans la région de Fréjus, ainsi que dans le Nord Vaucluse et le Sud de la Drôme .

OIDIUM -

Sur cépages sensibles renouveler la protection .

CEREALES

ROUILLE BRUNE -

De fortes attaques de *Rouille brune* sont observées en Camargue sur variété très sensible KIDUR .Il convient donc de rester vigilant pour les autres variétés (en particulier MONDUR) et d'intervenir à l'épiaison si l'on note la présence de *Rouille* sur la seconde feuille à partir de l'épi avec un des produits suivants :

Tilt
Vigil
Corbel .

------0000------

P236

1. ARBRES FRUITIERS

A) HERBICIDES g/ha

1) Arbres fruitiers à pépins

aminotriazole : 5000 (poirier, pommier traitement dirigé)
atrazine : 3000 (pommier)
butraline: 4800 (poirier, pommier)
carbetamide : 3000 (poirier, pommier)
2,4-D sel d'amine : 1000 (pommier, poirier)
dalapon : 8000 (poirier, pommier)
dinosèbe sel d'ammonium : 2750 (poirier, pommier)
dinosèbe sel d'amine : 2750 (poirier, pommier)
diuron : 2500 (poirier, pommier)
DNOC (sel de sodium et d'ammonium) : 5000 (poirier, pommier)
oxadiazon : 2000
simazine : 3000 (pommier)
simazine : 2000 (poirier)

Associations
aminotriazole + dalapon
aminotriazole + diuron
aminotriazole + simazine
atrazine + simazine (pommier)
diuron + huile
diuron + huile + simazine
diuron + linuron + terbacile

2) Arbres fruitiers à noyau

aminotriazole : 5000 (cerisier, pêcher, abricotier, prunier, cultures installées)
bromacile : 1600 (pêcher)
butraline : 4800 (cerisier, pêcher, prunier)
carbetamide : 3000
chlortiamide : 8000 (pêcher et olivier)
2,4-D sel d'amine : 1000 (pêcher, abricotier)
dinosèbe sel d'ammonium : 2750 (abricotier, pêcher, prunier)
dinosèbe sel d'amine : 2750 (abricotier, pêcher)
DNOC (sel de sodium et d'ammonium) : 5000
oxadiazon : 2000

3) Arbustes fruitiers

chlortiamide : 9000 (cassis)
dichlobenil : 9000 (cassis)
simazine : 2500 (cassis, framboisier, groseillier)

B) INSECTICIDES ET ACARICIDES

1) Pucerons des arbres fruitiers (G/HL)

acephate : 60
azinphos éthyl : 40
azinphos méthyl : 40 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
bromophos : 50
carbophénothion : 45 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
cypermethrine : 5 (vert du pommier, vert du pêcher et cendré du poirier)
deltaméthrine : 0,75 (vert du pommier et cendré du poirier)
deltaméthrine : 1,25 (vert du pêcher)
dialiphos : 75 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
diazinon : 25 (vert du pommier et cendré du poirier)
diethion : 100 (vert du pommier et cendré du poirier)
dimethoate : 30 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
dioxacarbe : 75 (vert du pêcher)
endosulfan : 60 (vert du pêcher)
ethiofencarbe : 50
fenitrothion : 50 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
fenthion : 75
fenvalerate : 5 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
formothion : 40
isolane : 10
lindane : 30 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
malathion : 75 (vert pêcher, vert pommier, cendré poirier)
methamidophos : 50
methidathion : 30
methomyl : 50 (vert pêcher, vert pommier, cendré poirier)
mevinphos: 50 (vert pêcher, vert pommier, cendré poirier)
naled : 100
nicotine : 150
oléoparathion : 20 + huile (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
omethoate : 60 (vert pêcher, vert pommier et cendré poirier)
oxydemeton méthyl : 25
parathion éthyl : 20 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
parathion méthyl : 30 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
perméthrine : 6 à 15 (vert du pêcher)
phosalone : 60 (vert du pommier et cendré du poirier)
phosphamidon : 20 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
pirimicarbe : 37,5 (vert du pêcher, vert du pommier et cendré du poirier)
prothoate : 30
thiometon : 25
vamidothion : 50

2) Puceron lanigère (G/HL)

azinphos méthyl : 40
ométhoate : 87,5
pirimicarbe : 37,5

3) Phylloxera du poirier (G/HL)

deltaméthrine : 1,25

4) Psylles (G/HL)

amitraze : 60
cyperméthrine : 5
deltaméthrine : 1,75
fenvalerate : 10
monocrotophos : 30
permethrine : 8,75 - 15
phosmet : 50

5) Acariens des arbres fruitiers (G/HL)

esters phosphoriques de contact
azinphos éthyl et méthyl : 40 (pommier)
carbophenothion : 45 (pommier)
dialiphos : 75 (pommier)
diazinon : 25 (pommier)
diethion : 100 (pommier)
malathion : 75
methidathion : 40
oléoparathion: 20 + huile (pommier)
parathion éthyl : 25 (pommier)
parathion méthyl: 30 (pommier)
phosalone : 60 (pommier)
prothoate : 30

esters phosphoriques systémiques
diméthoate : 30 (pommier)
formothion : 40
ométhoate : 60 (pommier)
oxydéméton méthyl : 25
vamidothion : 50

acaricides spécifiques
sulfones et sulfonates
chlorofenizon : 50 (pommier)
fenizon : 50
propargite : 60
tétradifon : 16 (pommier)
tétrasul : 40

composés halogènes
bromopropylate : 50

dérivés du benzène
dicofol : 50 (pommier)
binapacryl : 50 -

quinoxaline
chinométhionate : 12,5

divers
amitraze : 60
azocyclotin : 30 (pommier)
benzoximate : 40
chlorfénetol + chlorfensulfide : 37,5 + 37,5
cyhexatin : 30 (pommier)
dioxathion + fenizon : 25 + 30
fenbutatin oxyde : 50
fenpropathrin : 20 (pommier)

Associations
cyhexatin + tetradifon
dicofol + tetradifon
dicofol + diethion

De nombreuses associations contiennent des matières actives efficaces sur acariens et/ou d'autres ravageurs.

6) Cheimatobie (G/HL)

azinphos méthyl : 40
bacillus thuringiensis (dose selon les spécialités)
lindane : 22,5
oléoparathion : 20 + huile
parathion éthyl : 25 et méthyl : 30